

1

Chère amie,

Je m'empresse de répondre à ton courrier :
tu me demandes pour quels motifs tes parents s'opposent
à ce que tu épouses un non-juif, parce que, m'écris-tu,
tes enfants seraient quand même Juifs.

En effet notre religion reconnaît comme juif
celui qui a une mère Juive.

Voilà la façon dont tu vois les choses.

Sache que le mariage est l'acte le plus important
que le jeune homme ou la jeune fille accomplit dans
sa vie, car, de ce mariage, dépend non seulement l'avenir
de la personne elle-même, mais également l'avenir de
toute sa descendance.

C'est d'abord ce mariage avec un non-juif
ne serait pas célébré religieusement; car aucun Rabbini ne
célèbre de mariage mixte. Ce serait donc un mariage
sans aucune bénédiction et le Ciel ne bénit pas une
telle union que la Tora notre religion interdit;

En plusieurs endroits de la Tora il est écrit :
ton fils ne la donne pas en mariage à leur fille,
ta fille ne la donne pas en mariage à leur fils.
C'est donc, tout d'abord, une union interdite par D.

Mets en parallèle l'immense chagrin
qu'éprouveraient tes parents si tu faisais cette
union avec un non-juif, avec l'intense bonheur
qu'ils auraient si tu épousais un coreligionnaire.

Faire un mariage mixte c'est offenser
gravement la mémoire de nos disparus, c'est trahir,
denier, notre passé, notre origine et rompre avec
une tradition vieille de 35 siècles, qui nous vient
du Sinaï où D. s'est révélé lui-même à
nos ancêtres.

On ne construit pas son bonheur en
faisant le malheur d'autrui en commençant par
celui celui de ses propres parents, de ses propres grands parents.

Prends conscience de l'exemple que tu mon-
treras à ton propre frère, à tous les jeunes de la
Communauté.

Jamais un non-juif n'ira à la Synagogue,
et s'il y allait, ne comptera pas pour le minian.
Si un jour tu as la douleur de perdre
l'un de tes proches, il ne pourra pas réciter le
Kaddich à ta place, ni aider à ^{compléter} constituer un
minian, ni à cette occasion, ni à aucune autre occasion.

Mets-toi bien dans l'idée que les promesses
faites par une jeune fille ou un jeune homme
amoureux ne sont que très rarement tenues
parce que l'on n'oublie jamais l'éducation
première que l'on a reçue dans sa jeunesse

et si une petite partie, était tenue, ces 3 pratiques seraient faites uniquement pour te faire plaisir et n'auraient aucune valeur religieuse.

Moralement tu te sentiras isolé dans ta propre demeure et dans ta vieillesse, je puis te l'assurer, si tu faisais un tel mariage, tu n'éprouverais que regrets et chagrin et bien des larmes couleraient de tes yeux. Par certaines personnes, dans la famille (de ton mari, tu serais plus ou moins bien considérée, tu serais la juive de la famille (Malgré des masques souriants)

Tu m'écris que le jeune homme que tu connais t'a promis de devenir juif et d'observer la Cora :

Le Beth-Din, Tribunal Rabbiniq, seul compétent en la matière, refuse automatiquement de convertir toute personne venue au Judaïsme dans un intérêt quelconque et surtout celui du mariage.

Il y a déjà de nombreux, trop nombreux mariages mixtes lorsque et lorsque le père et la mère sont juifs tous deux, à plus forte raison les enfants des ~~ces~~ couples mixtes ne font que très rarement des mariages avec des coreligionnaires.

(comme un père)
Une mère se doit de montrer le 4
bon exemple à ses enfants et si tu faisais
un tel mariage tu ne pourrais rien reprocher à
tes enfants s'ils feraient à leur tour un
mariage mixte, ni même s'ils se mariaient à l'église.

On ne récolte que ce que l'on
a semé : Tes enfants seront pour la plus
grande part ce que tu aurais fait d'eux et
comment voudrais-tu qu'un jeune homme élevé
comme Chrétien ou comme sans dieu puisse t'aider
à donner une éducation juive à tes enfants ?

Déjà dans le milieu dans lequel nous
nous trouvons (nous ne représentons que 1% de la
population) lorsque le père et la mère, juifs tous
deux, s'efforcent de donner une éducation juive
à leurs enfants ils éprouvent les plus grandes
difficultés, à plus forte raison si tu te trouvais
toute seule à tenter de leur faire prendre le
chemin du Judaïsme, comment voudrais-tu y
parvenir ?

Je vais avoir bientôt 80 ans et n'ai
connu dans mon existence que de rares exceptions
où les enfants et petits enfants de mariages mixtes
restaient Juifs.

Certaines personnes disent: Je ne donne pas d'éducation juive à mes enfants, afin qu'ils puissent choisir librement leur religion: ce raisonnement est absurde et faux parce que ne connaissant rien du judaïsme leurs enfants prendront la "couleur" du milieu dans lequel ils se trouvent et abandonneront fatalement un judaïsme qu'ils ignorent.

Ils recevront par des étrangers une éducation que leurs parents refusent de leur donner. C'est en général ce qui arrive lorsque les parents donnent à leurs enfants une éducation et une instruction religieuse insuffisantes.

Si ton frère épousait une non-Juive ses enfants ne seraient pas juifs, même s'il leur faisait faire la milah (circoncision) même s'ils faisaient leur Bar-Mitzva, ils ne seraient quand même pas juifs.

Si tu as d'autres questions à me poser, si un autre sujet t'intéresse je me tiens à ta disposition et m'efforcerai de te répondre.

Reçois, Chère amie, ainsi que pour toute ta famille, mes amitiés les meilleures,

Reproduction de cette lettre autorisée.

Roger Lévy
Evry

(Roger Lévy actuellement chez M^{me} Levy Les Olivades)
8^{ème} de Stéiades 06110 La Camet